

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 13667 Numéro SIREN : 513 795 732 Nom ou dénomination : AASTRIO

Ce dépôt a été enregistré le 01/04/2021 sous le numéro de dépôt 24177



20210241772019

DATE DEPOT : 01/04/2021

N° DE DEPOT : 24177

N° GESTION : 2009B13667

N° SIREN : 513795732

DENOMINATION : AASTRIO

ADRESSE : 14 avenue de l Opéra 75001 PARIS

MILLESIME : 2019

AASTRIO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 200 000 Euros

Siège social
14 avenue de l'opéra
75001 PARIS

R.C.S. PARIS 513 795 732

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

- 7 AVR. 2021

Sous le N° : 24177

AFFECTATION DU RESULTAT ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09 MARS 2020

TROISIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le **bénéfice net comptable** de cet exercice clos le 30 septembre 2019 qui s'élève à 78 574.15 € de la façon suivante :

Résultat de l'exercice : bénéfice	78 574.15 €
➤ Au poste « <i>Report à Nouveau créiteur</i> »	78 574.15 €
Total (bénéfice)	78 574.15 €

Il est rappelé que l'associé a distribué lors de l'AGO du 28/08/2019 un dividende de 28 570 Euros

Après affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019, et distribution de dividendes :

➤ Le poste « <i>Réserve Légale</i> » sera créiteur de.....	20 000.00 €
➤ Le poste « <i>Report à Nouveau</i> » sera créiteur de.....	133 660.44 €

Bruno MERLIN
Président



AASTRIO

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 200 000 Euros

Siège social
14 avenue de l'opéra
75001 PARIS

R.C.S. PARIS 513 795 732

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 09 MARS 2020

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2019

Le soussigné,

Monsieur Bruno MERLIN, Président actionnaire unique de la Société « AASTRIO » a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le *30 septembre 2019*, établi le présent rapport de gestion sur la société et l'activité de la société durant l'exercice écoulé :

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT RESULTATS

Au cours de cet exercice, notre société a réalisé un *chiffre d'affaires* hors taxes de *1 124 249€*.

Les *charges externes* se sont élevées à *145 234 €*.

Les *charges de personnel* sont portées pour un montant de *167 739 €*.

En ce qui concerne les résultats nous réalisons au terme de l'exercice :

- Un *bénéfice d'exploitation* de *101 483 €*, et
- Un *bénéfice net comptable* de *78 574 €*.

I / COMPTES SOCIAUX

a) Compte de résultat

Notre société a réalisé un <i>chiffre d'affaires</i> hors taxes de	1 124 249 €
Elle enregistre un <i>résultat d'exploitation</i> positif de	101 483 €
Après ajout du <i>résultat financier</i> pour	< 0 € >
Le <i>résultat courant avant impôt</i> fait apparaître un <i>bénéfice</i> de	101 483 €
Enfin, les <i>produits exceptionnels</i> ayant été pris en compte pour	0 €
Et, les <i>charges exceptionnelles</i> pour	< 0 € >
Avec un <i>impôt sur les bénéfices</i> de	< 22 909 € >
Le <i>résultat</i> représente un <i>bénéfice</i> de	78 574 €
Nous précisons enfin que le <i>résultat fiscal</i> est de 99 515 Euros après application de réintégrations et déductions de diverses provisions et charges.	

b) Bilan

Les comptes de bilan sont caractérisés par les postes et chapitres ci-après :

• *Actif*

L' <i>actif immobilisé</i> brut est de	19 362 €
Après <i>amortissements</i> , l' <i>actif immobilisé</i> s'élève à	16 362 €
Enfin, l' <i>actif circulant</i> est porté pour un montant net de	580 385 €
dont comptes de régularisation pour	1 107 €

• *Passif*

Les <i>capitaux propres</i> , y compris le résultat de l'exercice, s'élèvent à	353 660 €
Ils sont positifs	
Les <i>dettes</i> totalisent	243 086 €
Dont à moins d'un an	243 086 €

TABLEAU D'EXPLOITATION COMPARATIF

<i>Libellés</i>	<i>Exercice clos au 30/09/2019</i>	<i>% par rapport au CA HT</i>	<i>Exercice clos au 30/09/2018</i>	<i>% par rapport au CA HT</i>
Chiffre d'affaires hors taxes	1 124 249	100,00%	868 834	100,00%
Production stockée ou immobilisée	0	0,00%	0	0,00%
Subventions d'exploitation	0	0,00%	0	0,00%
Reprises sur amortissement et provisions, transfert de charges	0	0,00%	0	0,00%
Autres produits	291	0,03%	0	0,00%
TOTAL	1 124 540	100,03%	868 834	100,00%
Achats revendus de marchandises	0	0,00%	0	0,00%
Achat de mat. 1ère et autres app.	0	0,00%	0	0,00%
Variation de stock (marchandises)	0	0,00%	0	0,00%
Autres achat et charges externes	145 234	12,92%	173 623	19,98%
Impôts et taxes	22 505	2,00%	14 171	1,63%
Salaires et traitements	608 988	54,17%	435 903	50,17%
Charges sociales	243 457	21,66%	179 962	20,71%
Dotation aux amortissements	2 760	0,25%	1 265	0,15%
Dotation aux provisions	0	0,00%	0	0,00%
Autres charges	113	0,01%	835	0,10%
Résultat d'exploitation	101 483	9,03%	63 075	7,26%
TOTAL	1 124 540	100,03%	868 834	100,00%
Résultat financier	0	0,00%	0	0,00%
Résultat courant avant impôt	101 483	9,03%	63 075	7,26%
Résultat exceptionnel	0	0,00%	-328	-0,04%
Impôts sur les bénéfices	-22 909	-2,04%	-7 312	-0,84%
résultat net comptable	78 574	6,99%	55 435	6,38%

L'observation du tableau comparatif permet de constater l'évolution des ratios d'exploitation par rapport au chiffre d'affaires hors taxes, l'incidence de ceux-ci ayant une répercussion sur le résultat d'exploitation dégagé.

II / EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

III / ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été entreprise sur l'exercice.

IV / FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE

Aucun fait marquant à signaler sur l'activité.

V / MODE DE PRESENTATION DES COMPTES METHODES D'EVALUATION

Lorsque, dans les conditions définies à l'article L 123-17 du Code de Commerce sur les sociétés commerciales, des modifications interviennent dans la présentation des comptes annuels, comme dans les méthodes d'évaluation retenues, elles sont de surcroît signalées dans le rapport de gestion et le cas échéant, dans le rapport des Commissaires aux comptes (art. L 232-6 du Code de Commerce sur les Sociétés Commerciales).

Les méthodes utilisées pour l'élaboration des documents ne peuvent être modifiées d'une période à l'autre sans que soit justifiée l'incidence de ces modifications.

Nous n'avons aucune modification ou méthode particulière à vous signaler dans le cadre de ces prescriptions.

VI / PRISE DE PARTICIPATION OU PRISE DE CONTROLE (Articles L233-6 alinéa 1 et L 233-13 du Code de commerce sur les sociétés commerciales)

Aucune prise de participation ou de contrôle n'a été prise au cours de l'exercice écoulé.

VII / DEPENSES ET CHARGES SOMPTUAIRES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, et d'après les éléments qui nous ont été fournis par la comptabilité, nous ne voyons aucune somme à vous signaler, tant en ce qui concerne le montant global des dépenses de charges somptuaires, qu'en ce qui concerne l'impôt supporté en conséquence.

VIII / DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'actionnaire unique prend acte des renseignements prévus à l'article 243 bis du Code Général des Impôts concernant la distribution des dividendes au titre des trois exercices.

EXERCICES	DIVIDENDES	ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT
Clos au 30-09-2015	- €	- €	- €
Clos au 30-09-2017	9 000 €	9 000 €	- €
Clos au 30-09-2017	- €	- €	- €

IX / PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé fait ressortir une *bénéfice net comptable* de 78 574.15 € que l'actionnaire unique propose d'affecter de la manière suivante :

Résultat de l'exercice : bénéfice	78 574.15 €
➤ Au poste « Report à Nouveau créiteur »	78 574.15 €
Total (bénéfice)	78 574.15 €

Il est rappelé que l'associé a distribué lors de l'AGO du 28/08/2019 un dividende de 28 570 Euros

Après affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019, et distribution de dividendes :

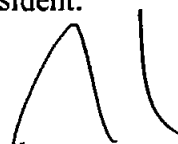
➤ Le poste « Réserve Légale » sera créiteur de.....	20 000.00 €
➤ Le poste « Report à Nouveau » sera créiteur de.....	133 660.44 €

X / QUITUS

Suite aux explications qui précèdent et à celles plus détaillées qui vous seront fournies au cours de l'assemblée, nous vous demandons de bien vouloir nous donner quitus de notre gestion pendant ledit exercice.

Fait à Paris
Le 09 mars 2019

Le Président.



1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Durée de l'exercice précédent 12

Numéro SIRET 5 1 3 7 9 5 7 3 2

si déposé néant, cochez la case : ☐ *

				Exercice N clos le, 30/09/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
		Constructions	AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	16 754,00 3 000,00 13 754,00
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières *		BH	BI	2 608,00 2 608,00	
TOTAL (II)		BJ	BK	19 362,00 3 000,00 16 362,00	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BV	251 951,00 251 951,00
		Autres créances (3)	BZ	CA	23 187,00 23 187,00
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	13 979,00 13 979,00
		Disponibilités	CF	CG	290 161,00 290 161,00
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 107,00 1 107,00
TOTAL (III)		CJ	CK	580 385,00 580 385,00	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	599 747,00 3 000,00 596 747,00	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	2 608,00	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☐ *

						Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé :	200 000,00	)	DA	200 000,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB		
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence :	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)				DD	20 000,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours :	BI	)	DF		
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	EJ	)	DG		
	Report à nouveau				DH	0,00	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	55 086,00	
	Subventions d'investissement				DJ	78 574,00	
	Provisions réglementées *				DK		
	TOTAL (I)				DL	353 660,00	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
	Avances conditionnées				DN		
	TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP		
	Provisions pour charges				DQ		
	TOTAL (III)				DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	147,00	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI		)	DV	18 580,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	5 502,00	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	24 138,00	
	Dettes fiscales et sociales				DY	192 367,00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA	2 352,00	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB		
	TOTAL (IV)				EC	243 086,00	
	Écarts de conversion passif *			(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	596 746,00	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital				IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1970)			IC		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				ID		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				IE		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EF		
					EG	243 086,00	
					EH	147,00	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☐

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 078 993,00	FH	45 256,00	FI	1 124 249,00	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 078 993,00	FK	45 256,00	FL	1 124 249,00	
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	291,00
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 124 540,00
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	145 234,00
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	22 505,00
	Salaires et traitements *						FY	608 988,00
	Charges sociales (10)						FZ	243 457,00
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	2 760,00
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	113,00
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 023 057,00
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	101 483,00	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	0,00	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	101 483,00	

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	22 909,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + V + VII)		HL	1 124 540,00	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 045 966,00	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	78 574,00	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
TOTAL GENERAL				
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		
	TOTAL GENERAL			

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO, 14, AVENUE DE L'OPERA, 75001 PARIS

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	MI		KM		KO
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3		KS		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
		Matériel de transport *		KY		KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC	LD
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III	LN		LO		LP	
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
Autres participations		8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
TOTAL IV	LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG		ØH	
							21 354,00
							21 354,00
							2 608,00
							2 608,00
							23 962,00

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				Par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LV		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	4 600,00	MT	16 754,00	MU
	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III	IY		NG	4 600,00	NH	16 754,00	NI	
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations		1Ø		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	2 608,00	2G	
TOTAL IV	13		NJ		NK	2 608,00	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	4 600,00	ØL	19 362,00
								ØM	

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION DGFIP N° 2054-bis 2019 **SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 30/09/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2	3	4	5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI	0,00	QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	7 600,00	QN	4 600,00	QO	3 000,00
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	7 600,00	QW	4 600,00	QX	3 000,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	7 600,00	ØQ	4 600,00	ØR	3 000,00

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NV	Total général non venant (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (I) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TV	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGL

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Extension 1

AASTRIO; 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

PROVISION POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2019

Extension 2

AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 608,00	UV	2 608,00	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	251 951,00		251 951,00		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 499,00		2 499,00		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	20 688,00		20 688,00	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
Charges constatées d'avance	VS	1 107,00		1 107,00			
TOTAUX			VT	278 853,00	VU	278 853,00	VV
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE			
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	147,00	147,00			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0,00	0,00	0,00		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24 138,00	24 138,00			
Personnel et comptes rattachés		8C	39 276,00	39 276,00			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	59 676,00	59 676,00			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	12 971,00	12 971,00			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	77 221,00	77 221,00			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 223,00	3 223,00			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	18 580,00	18 580,00			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	7 854,00	7 854,00			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	243 086,00	VZ	243 086,00	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☐

Exercice N, clos le :

30/09/2019

78 574,00

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067 BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				I7	22 909,00
	Quote-part des services traités par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultat bénéficiaire versé à l'article 209 B du CGI	L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées					
Moins-values nettes à long terme				— imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		
				— imposées au taux de 0 %		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				— Plus-values nettes à court terme		
				— Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)				XR		57,00
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
		Déductibles étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				TOTAL I	WR	104 075,00

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*				WS		0,00
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)				WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		— imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV
			— imposées aux taux de 0 %			WH
			— imposées aux taux de 19 %			WP
			— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
			— imputées sur les déficits antérieurs			XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			XA
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A			ZY
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					XD
Mesures d'atténuation	Majoration d'amortissement*					XF
	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises ou définitive 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5
	Pôle de compétitivité (bois CICE (art. 44 quinquies))	L6	Sociétés innovantes innovantes (art. 209C)	K3	Zone de construction de la de frise (44 septies A)	PA
	Zone (franchise urbaine - TR (art. 44 octies et 44 octies A)	QV	Bonus d'emploi à l'investissement (art. 44 quinquies)	IF	Zone (franchise d'activité (art. 44 quinquies))	XC
	Bonus urbain à dynamiser (art. 44 quinquies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)			PC
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A F et Z)	Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégragée par le report en arrière du dédit	ZI	
	Deduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2
	TOTAL II					XH
	Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (II moins I)	XI	99 515,00	
			déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	99 515,00	XO
						0,00

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

DGFIP N° 2058-A 2019

AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

[illegible]**TOTAL**

SOMME DES EXTENSIONS

[illegible]**TOTAL**

SOMME DES EXTENSIONS

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise :

Néant ☒ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0,00
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	0,00

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1° bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO	
	↓		↓	
	ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

II - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : **AASTRIO: 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS**

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(26 717,00)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	0,00
						- Autres réserves	ZD	0,00
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	55 435,00		Dividendes		ZE	0,00
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres réparations		ZF	0,00
	TOTAL I	ØF	28 718,00		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	
					TOTAL II		ZH	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail					J7		)	YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance								YT		20 245,00		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8		894,00	)	XQ		3 174,00	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS		223,00		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES		)	ST		121 592,00		
	Total du poste correspondant à la ligne I'W du tableau n° 2052								ZJ		145 234,00		
	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		711,00		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS		)	9Z		21 794,00		
	Total du compte correspondant à la ligne I'X du tableau n° 2052								YX		22 505,00		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY		216 071,00		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		10 607,00		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *								ØB		457 075,00		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *					XP							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.					JA							
	Groupe : résultat d'ensemble.					JD							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale					JII								
N° SIRET de la société mère du groupe								JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFIP N° 2059-A 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☒ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
			⑪	⑫			⑬

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES DGFip N° 2059-A 2019

Extension

AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Nature	Détermination de la PV ou MV				Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus values taxables à 19%
					Court terme	Long terme			
						19%	15% ou 12,8%	0%	
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					
	Date d'acquis.	Valeur d'origine	Val nette rééval	Am. Fran. imp					
	Autres amort.	Val résiduelle	Prix de vente	Mtt global PMV					

	TOTAL				
--	--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

[illegible]

	TOTAL					
--	-------	--	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS					
-----------------------------	--	--	--	--	--

DGFIP N° 2059-B 2019

Néant ☒ X

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

[illegible]

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou de 12,8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *seuies* 0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *seuies* 0 bis du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N - 1			
	N - 2			
Moins values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7 = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
		À 19 % 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>seuies</i> 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>seuies</i> 0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N - 1						
	N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AASTRIO; 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

Néant ☒ *

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la nomenclature 2032 - NOT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2019

Désignation de l'entreprise : AASTRIO, 14 , AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS	Néant ☐
Exercice ouvert le : _____	et clos le : 30/09/2019
Durée en nombre de mois : 12	

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		11,00
dont apprentis	YF		0
dont handicapés	YG		0
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		0

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 124 249,00
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	1 124 249,00

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OIH	291,00
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	291,00

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	142 060,00
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	3 174,00
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	113,00
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	145 347,00

IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137
		979 193,00

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEI)	SA		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE <i>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case S/A, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE</i>			
Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	☐	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	IIX		
Période de référence	du	GY	au
			GZ
Date de cessation	IIR		

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (0)

Néant ☐EXERCICE CLOS LE N° SIRET 513795732 DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AASTRIOADRESSE (voie) AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARISCODE POSTAL 75001 VILLE PARISNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1,00 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 200 000,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom Patronimique et prénom(s) MERLIN BRUNONom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 200 000,00Naissance : Date 01/06/1962 N° Département 76 Commune ROUEN Pays Adresse : N° 59 Voie RUE EXELMANSCode postal 78000 Commune VERSAILLES Pays Titre (2) Nom Patronimique et prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET 513795732

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AASTRIO

ADRESSE (voie) AASTRIO; 14, AVENUE DE L'OPERA; 75001 PARIS

CODE POSTAL 75001

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT